

Le Réseau d'Assistance aux Victimes d'agression et de Discrimination (RAVAD) en 2025

La RAVAD a créé le 13 mai 2005 ([Journal Officiel du 30 Juillet 2005 \(création\)](#)) et du [7 juin 2008 \(modification\)](#) qui a pour [Statuts](#), est une association qui assiste les victimes d'agressions et de discriminations, en particulier pour les agressions en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. C'est un acteur du monde LGBT (Lesbien, Gay, Bi et Trans) qui lutte contre l'homophobie. Son président est Me Jean-Bernard Geoffroy.

Le RAVAD se compose d'Associations et d'Avocats pour proposer une assistance concrète et rapide aux victimes.

Le RAVAD est impliqué dans les projets LGBT (Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, Marche des fiertés) aussi bien que dans les projets institutionnels (Mairie de Paris, Union européenne).

C'est la persistance de l'homophobie et de la transphobie dans la société française qui justifie l'initiative de RAVAD

« De nos jours, l'homosexualité est largement acceptée par la société française ! Les gais et les lesbiennes sont partout dans les médias. Les homos sont tout à fait reconnus par la loi. Qu'est-ce qu'ils et elles veulent de plus ? »

Ces lieux communs, fragments de discours ordinaires, trahissent une méconnaissance profonde des réalités sociales. En effet, de nombreuses personnes mènent une vie silencieuse, condamnées au secret et à une dissimulation constante, dont le coût moral et psychologique ne doit pas être sous-estimé.

Et c'est pourquoi, parfois en toute bonne foi, mais pas toujours, le public incrédule met en doute la réalité concrète de cette violence sociale, homophobe ou transphobe. Les bûchers semblent loin, les camps de la mort ne seraient qu'un accident de l'Histoire, les bastonnades nocturnes échappent de fait aux poursuites judiciaires, et on ferme les yeux, en bonne complaisance, sur les brimades quotidiennes et les lâches insultes des cours de récréation.

Et c'est précisément la persistance de l'homophobie et de la transphobie dans la société française qui justifie une initiative comme celle du **RAVAD**...

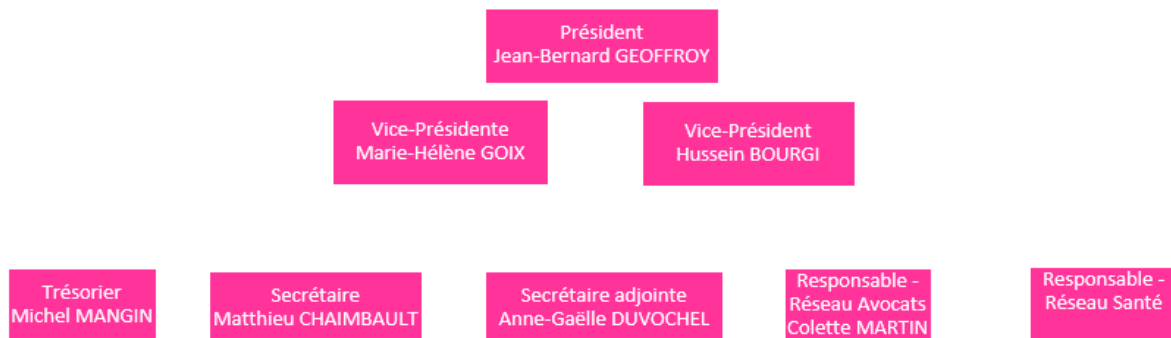
Nos objectifs:

- ✓ Mutualiser les ressources associatives, juridiques et médicales.
- ✓ Consolider un réseau d'assistance juridique et judiciaire de proximité. Un comité de pilotage composé de professionnels du Droit garantit le respect de la charte du RAVAD (consultable sur son site) par les avocats qui auront été référencés sur www.ravad.org
- ✓ Étayer un réseau de professionnels de santé sensibilisés aux discriminations.
- ✓ Proposer une formation pour l'accueil et l'accompagnement des victimes, ainsi que sur d'autres problématiques actuelles (transidentité et vie sociale, discriminations en raison de l'état de santé, refus de soin, droit d'asile, droit d'entrée et séjour...). Les membres de votre association pourront bénéficier gratuitement et en priorité des formations que nous proposons.
- ✓ Mailler l'ensemble du territoire national grâce à des associations, des professionnels du Droit et de la Santé.
- ✓ **Louis-Georges Tin**, Fondateur de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, membre du bureau du RAVAD.

Notre structure

Le RAVAD est un Réseau d'associations qui ne compte pas de membre physique. Un-e volontaire au titre de l'agence du Service Civique assure l'écoute téléphonique.

Organigramme



<https://ravad.org/association/>